

**NATIONAL AERO et Dériveurs Solitaires**  
**17 et 18 juillet 2021**  
**Plage de Langoz**  
**Cercle Nautique de Loctudy**  
**Grade : 5A**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 les règles de la classe AERO 7
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les bateaux seront tenus d'arborer les stickers des partenaires de la régata choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe RS AERO 7 + intersérie Dériveur solitaire.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au vendredi 16 JUILLET 2021 avant 18h00 : [www.cnloctudy.com](http://www.cnloctudy.com).
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes	50 €



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription :  
Samedi 17 juillet 2021 de 9H à 11H

5.2 Jours de course

Date	Briefing	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
17/07	11h30	13h30	Toutes
18/07	10h00	11h30	Toutes

5.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type parcours construit (voir annexe) et RAID

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

**8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour tous, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**9. CLASSEMENT**

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

- 9.2
- (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
  - (b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
  - (c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués à l'ensemble des participants

**12. ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

**13. COVID 19 :**

Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,

▪ que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19

▪ que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

Un bateau sur lequel une suspicion de COVID 19 est pressentie sur l'un ou plusieurs membres de son équipage devra abandonner la course immédiatement. A défaut, le jury pourra mettre en œuvre toute procédure dans son domaine de compétence."

#### 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Nicolas HONOR - contact@rs-sailing.fr

CNLoctudy - info@cnloctudy.com ou par telephone M. PIGEAUD Laurent 06.66.56.56.17

**Président du Comité de course :** Laurent PIGEAUD

**Adjointe au comité de course :** Naïg LE CORRE

**Président du Jury :** Michel PACHOT

**Commissaire aux résultats :** Naïg LE CORRE

#### ANNEXE ZONE DE COURSE

